



MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC

CONSULTATION SUR LE PERMIS D'UTILISATION DES EAUX DE LA VILLE

5 DÉCEMBRE 2018 (IQALUIT, NUNAVUT) – Afin de poursuivre la mise en place d'une solution à long terme pour augmenter l'approvisionnement en eau de la Ville, une demande sera déposée à l'Office des eaux du Nunavut pour modifier le permis d'utilisation des eaux de type « A » de la Ville.

Dans le cadre du processus global, une consultation publique est obligatoire en vertu de la Loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets au Nunavut et de la Loi sur les eaux du Nunavut et le Tribunal des droits de surface du Nunavut.

La première partie de cette consultation publique est un appel visant à recueillir les commentaires et les préoccupations des citoyens et citoyennes.

Les résidents et résidentes qui souhaitent participer à la première partie du processus de consultation sont invités à consulter la [la feuille de renseignements](#) ci-jointe, et à faire parvenir leurs commentaires ou préoccupations à la Ville en envoyant un courriel à water@city.iqaluit.nu.ca **au plus tard le 14 décembre 2018.**

Une consultation publique aura également lieu en 2019, où des représentants seront invités à parler. De plus amples renseignements seront diffusés au début de l'année 2019.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

**RELATIONS MÉDIATIQUES
VILLE D'IQALUIT
COURRIEL : A.Spitzer@city.iqaluit.nu.ca**